

## **Un objectif pour l'enseignement à Grez-Doiceau : remettre les élèves au centre des priorités !**

*La nouvelle majorité Avec Vous, Ecolo et Défi citoyens s'est penchée dès son arrivée sur l'enseignement communal.*

*Après de nombreux échanges avec les différents acteurs concernés, la majorité a pris des décisions importantes offrant une nouvelle dynamique à l'enseignement communal :*

### **Une école nature avec un vrai projet pédagogique pour Grez-Doiceau !**

Un double constat s'imposait dans les implantations scolaires communales :

A Néthen, le nombre d'élèves ne cesse de diminuer d'année en année.

A Pécrot, une demande réelle existe pour développer un pôle scolaire communal et un vrai nouveau projet pédagogique alternatif nous a été présenté par l'équipe enseignante.

Après de nombreuses concertations et en accord avec les associations des parents et les enseignants, nous avons décidé de transférer l'école communale de Néthen dans de nouveaux locaux à Pécrot pour y développer une école « nature ».

Une école « nature » c'est quoi ?

C'est une école qui permet aux enfants de découvrir leur environnement, d'en tirer des apprentissages individuels (scientifiques, créatifs, moteurs...) et collectifs (coopérations...) en les emmenant dehors de manière régulière tout au long de l'année quelles que soient les conditions météorologiques, Les enfants seront placés dans des situations qui éveilleront leur curiosité, ils travailleront en cycle en continuité inter-cycles en y incluant petits et grands.

Des réflexions sont en cours avec le Pouvoir Organisateur (PO) de l'Ecole libre Saint Jean-Baptiste qui recherche actuellement des locaux pour accueillir ses élèves. Les bâtiments de Néthen pourraient leur convenir.

Les enfants de 3<sup>ème</sup> maternelle de Pécrot peuvent s'inscrire dès maintenant dans ce nouveau projet qui démarrera provisoirement le 1<sup>er</sup> septembre dans les bâtiments actuels de Néthen le temps de mettre en œuvre la construction du bâtiment. Pour les autres classes, il n'y aura pas de changement à court terme.

A l'issue des travaux, l'ensemble des années scolaires (maternelle/primaire) rejoindra le site communal de Pécrot.

## **L'immersion évoluera sur le site de l'école communale de Grez centre**

L'ancienne majorité avait comme projet de déplacer une partie de l'école communale au sein du bâtiment de l'Académie de Musique situé sur la chaussée de la Libération à Grez centre. Ces travaux ont duré plus de deux ans pour arriver à un constat assez interpellant : la taille des locaux dans l'état actuel ne permet pas l'intégration de classes de 23 à 25 enfants. De plus, la cour ne se prête pas à des jeux de ballons, il n'y a pas de préau, le réfectoire est trop petit (34 m<sup>2</sup>), ...

Dès lors, la nouvelle majorité a décidé que l'Académie de Musique et des Arts de la Parole reprendrait possession du bâtiment fraîchement rénové dès la rentrée scolaire.

Les classes nécessaires à l'école communale seront aménagées provisoirement à partir de la prochaine rentrée scolaire dans des containers dans la cour des primaires. Cela laissera le temps à la majorité de réfléchir et de trouver des solutions optimales et définitives.

Parmi les options envisageables, des travaux supplémentaires pour adapter la surface des classes de l'Académie sont possibles mais complexes et augmenteraient encore la facture qui aujourd'hui atteint déjà plus d'1,4 million d'euros.

Par contre, la construction de nouvelles classes en lieu et place des pavillons de bois sur le site de l'école communale permettrait de regrouper tout le monde et de simplifier la gestion quotidienne : même garderie, même accueil, même cour de récréation, même salle de gym, même réfectoire... le tout en respectant les normes environnementales et énergétiques actuelles.

Dès le 1<sup>er</sup> septembre, les élèves de l'Académie de Musique et des Arts de la Parole investiront leur bâtiment rénové.